

Distr.: restreinte
8 avril 2014
Français
Original: Anglais, français et russe

Commission économique pour l'Europe

**Organisation mondiale de la Santé
Bureau régional pour l'Europe**

Réunion de haut niveau sur les transports,
la santé et l'environnement

Réunion du Bureau

Bureau élargi du Comité directeur du PPE-TSE

Vingt-quatrième session

Paris, 16 avril 2014

Préparation du plan de travail du PPE-TSE pour 2014–2020

Projet de Déclaration de Paris – «La ville bouge: Place aux usagers !»

Résumé

Le présent document consolide et reflète les discussions et les décisions du Bureau élargi du Comité directeur du PPE-TSE concernant le plan de travail du PPE-TSE pour 2014–2020, lors de ses vingt-et-unième (Genève, 29 Novembre 2013) et vingt-troisième sessions (Vienne, 25 février 2014).

Le Bureau élargi réexaminera ce plan de travail à Paris le 16 avril 2014 en prenant en considération les engagements et le soutien du PPE-TSE exprimés lors des débats ministériels à l'occasion de la quatrième Réunion de haut niveau sur les transports, la santé et l'environnement le 15 avril 2014.

Suivant les recommandations formulées par le Bureau élargi à Paris sur le plan de travail du PPE-TSE pour 2014–2020, le Secrétariat du PPE-TSE le travaillera davantage avant de le présenter au Bureau lors de sa vingt-cinquième session en été 2014. Le plan de travail du PPE-TSE pour 2014–2020 sera alors transmis au Bureau Directeur du PPE-TSE pour être approuvé lors de la douzième session (Genève, 19–21 novembre 2014).

Le plan de travail du PPE-TSE (2014–2020)

visant à soutenir l'action nationale et la coopération internationale

1. Le plan de travail du PPE-TSE pour 2014–2020 reflète la déclaration de Paris et représente un outil opérationnel pour mettre la Déclaration en pratique. Il s'agit d'une feuille de route pour les activités et les projets dans le but de réaliser la vision du PPE-TSE et faciliter la mise en pratique des cinq buts prioritaires inscrits dans la Déclaration de Paris par les mécanismes de mise en œuvre suivants:

- les plans d'action nationaux pour les transports, la santé et l'environnement (NTHEAPs);
- les «cours de relais» du PPE-TSE;
- les partenariats du PPE-TSE;
- l'Académie du PPE-TSE.

2. Le plan de travail du PPE-TSE pour 2014–2020 est un document évolutif qui sera approfondi, peaufiné et géré par les pays ou les organisme(s) chef(s) de file ainsi que par le Bureau directeur du PPE-TSE

3. Le rôle des pays ou les organisme(s) chef(s) est de faciliter, avec l'assistance du Secrétariat du PPE-TSE, la mise en pratique des activités telles que définies dans le plan de travail du PPE-TSE pour 2014–2020 et d'agir en tant que coordinateurs et/ou rapporteurs. Les pays ou les organisme(s) chef(s) rendent compte au Bureau Directeur du PPE-TSE des avancées et des difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre de ces activités, sur la base d'une procédure standard et d'un modèle qui seront décidés par le Comité directeur.

4. Le plan de travail du PPE-TSE (2014–2020) sera mis en œuvre en étroite collaboration avec les parties prenantes nationales, internationales, gouvernementales et non gouvernementales, y compris les autorités municipales et locales, organisations de jeunesse et instituts de recherche et académiques, comme le Centre de recherche et de transport commun du Forum International des Transports¹.

5. Le plan de travail du PPE-TSE pour 2014–2020 est ambitieux. La mise en œuvre des activités proposées dépendra de la mobilisation des ressources nécessaires.

6. Les activités prévues dans le plan de travail du PPE-TSE ont été regroupées en cinq buts prioritaires, mettant ainsi en exergue la corrélation entre la vision du PPE-TSE et les activités à mettre en pratique entre 2014 et 2020 (en caractère gras). Il est entendu que la plupart de ces activités répondront et contribueront aussi aux autres buts prioritaires du PPE-TSE. Le tableau ci-dessous montre ces corrélations (caractère normal).

¹ Les 11 et 12 juillet 2013, le bureau du Comité directeur du PPE-TSE a décidé d'inclure une référence au Centre de recherche et de transport commun du Forum International des Transports

	<i>Activités du plan de travail</i>	<i>Les buts prioritaires du PPE-TSE</i>				
		<i>1</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>4</i>	<i>5</i>
1.1	Emplois verts et respectueux de la santé dans le secteur des transports	X	x			
2.1	Mécanisme de renforcement des capacités reliant les sciences, la politique et la pratique dans le secteur des transports, de la santé et de l'environnement	x	X	x	x	x
2.2	Développement durable de la mobilité et des transports urbains	x	X	x	x	x
2.3	Développement et mise en œuvre des plans d'action nationaux pour les transports, la santé et l'environnement (NTHEAPs)	x	X	x	x	x
3.1	La promotion du PPE-TSE de l'écoconduite		x	X		
4.1	Plan paneuropéen pour le cyclisme	x			X	
4.2	Harmonisation de la signalisation routière pour les piétons et les cyclistes		x	x	X	
4.3	Outils d'évaluation économique de la santé pour la marche et le vélo (HEAT)		x	x	X	
5.1	Elaboration de lignes directrices pour l'évaluation des impacts des projets et politiques de transports, d'urbanisme et d'aménagement du territoire sur la santé		x	x		X

But prioritaire 1 du PPE-TSE

Contribuer à un développement économique viable et stimuler la création d'emplois grâce à l'investissement dans des transports respectueux de l'environnement et de la santé

Activité 1.1: Emplois verts et respectueux de la santé dans le secteur des transports

Objectif: Développer une méthodologie commune pour évaluer le potentiel de création d'emplois dans le secteur des transports verts et respectueux de la santé, ainsi que sa mise en œuvre.

Mécanisme d'exécution: Les partenariats du PPE-TSE

Période d'exécution: 2014–2017

Pays ou organisme(s) chef(s) de file: (à décider)

Description: Il s'avère que les investissements dans le secteur des transports verts et respectueux de la santé peuvent permettre de créer des emplois et contribuer à l'économie, qui requiert aujourd'hui une large palette de compétences, particulièrement au niveau local/urbain. Cependant, de telles convictions sont basées sur des initiatives très spécifiques qui ne permettent ni d'identifier clairement les critères de réussite, ni le transfert des bonnes pratiques pour la mise en œuvre dans d'autres circonstances et dans d'autres pays. De manière similaire aux HEAT, le projet analysera les pratiques existantes et développera des concepts standards ainsi qu'une méthodologie commune pour évaluer de manière compréhensive, cohérente et transparente, le retour sur investissement des projets sur la marche et le vélo. Les standards et la méthodologie commune seront concrétisés dans certains pays. Les résultats de ce projet seront disponibles sur internet.

Estimations initiales de coûts²:

Assistance technique (experts, accueil d'événements, etc.):

Contributions financières à la CEE-ONU et au Bureau régional pour l'Europe de l'OMS:

But prioritaire 2 du PPE-TSE

Gérer une mobilité viable et favoriser un système de transport plus efficient

Activité 2.1: Mécanisme de renforcement des capacités en établissant un lien entre les sciences, la politique et la pratique dans le secteur des transports, de la santé et de l'environnement

Objectif: Développer et mettre en place des modules de formation interdisciplinaires, comme des cours d'été, pour élaborer des mécanismes intégrés et multilingues, ainsi que des plateformes faisant le lien entre les sciences, la politique et la pratique dans le secteur des transports, de la santé et de l'environnement au niveau paneuropéen.

² Les estimations des coûts sont données seulement de manière indicative et ont été calculées par le secrétariat du PPE-TSE. Les coûts pris en charge par le secrétariat. Si les coûts estimés ne peuvent être couverts, la mise en œuvre de ces activités doit être reportée ou effectuée en plusieurs étapes, conformément à ce qu'a décidé le Comité directeur du PPE-TSE.

Mécanisme d'exécution: l'Académie du PPE-TSE

Période d'exécution: 2014–2020

Pays ou organisme(s) chef(s) de file: (à décider)

Description: Renforcer les capacités pour une meilleure intégration des politiques de transport, de santé et d'environnement en:

(a) soutenant des programmes jumelés entre les administrations de pays d'Europe de l'Ouest et de l'Est, du Caucase, d'Asie centrale et d'Europe du Sud-Est dans les secteurs des transports, de la santé et de l'environnement, y compris l'échange d'experts et de fonctionnaires pour faciliter le brassage d'idées, l'enrichissement mutuel et le renforcement de capacités;

(b) soutenant le développement de modules de formation et d'évènements qui encouragent le renforcement de capacités (par exemple cours d'été, subventions, bourses, cours par correspondance) destinés aux fonctionnaires et aux experts de différents secteurs et de différents pays, afin de favoriser une compréhension commune des défis, des solutions et des moyens pour l'intégration des politiques et de la collaboration intersectorielle;

(c) développant une plateforme en ligne qui permette au PPE-TSE de mieux faire le lien entre les sciences, la politique et la pratique dans les domaines des transports, de la santé et de l'environnement au niveau pan-européen, afin d'assimiler rapidement les nouvelles connaissances et mieux utiliser l'expertise et les expériences de ces secteurs. Cette plateforme sera destinée aux acteurs clés, comme les décideurs politiques, les fonctionnaires, les professionnels et les académiciens. Le portail d'échange d'informations du PPE-TSE, dont la manière de rassembler des informations électroniques et les techniques de traitement mériteraient d'être modernisées, soutiendra ce mécanisme et cette plateforme.

Estimations initiales de coûts:

Assistance technique (experts, accueil d'évènements, etc.):

Contributions financières à la CEE-ONU et au Bureau régional pour l'Europe de l'OMS:

Activité 2.2: Développement durable de la mobilité et des transports urbains

Objectif: Guider le développement, la mise en pratique et la gestion de politiques au niveau municipal pour améliorer les systèmes de transports urbains et encourager la mobilité durable et respectueuse de la santé.

Mécanisme d'exécution: la «course de relais» du PPE-TSE

Période d'exécution: 2014–2020

Pays ou organisme(s) chef(s) de file: Lituanie (2014)

Description: De nombreuses villes de la région paneuropéenne font face à des défis grandissants pour améliorer leurs systèmes de transports urbains. Les embouteillages croissants, la pollution de l'air, les risques pour les usagers vulnérables et l'expansion urbaine menacent la capacité des villes à évoluer vers un développement durable et à assurer une bonne qualité de vie de leurs citoyens. Sous cette activité, des recommandations pour des procédures institutionnelles et normatives seront discutées. Celles-ci devraient permettre le développement, la mise en place et la gestion d'un ensemble cohérent de politiques municipales visant à améliorer les systèmes de transport urbain et favoriser la mobilité durable et saine. Les recommandations comprendront des politiques et législations nationales ainsi que l'implication de la société civile aux niveaux national et local. Les directives prendront en compte l'expérience acquise et les politiques mises en place

pendant la «course de relais» du PPE –TSE de 2009 à 2014. Avant d’être adoptées, les recommandations seront discutées par les experts internationaux, nationaux et locaux ainsi que des urbanistes des villes et pays participants.

Estimations initiales de coûts:

Assistance technique (experts, accueil d’évènements, etc.):

Contributions financières à la CEE-ONU et au Bureau régional pour l’Europe de l’OMS:

Activité 2.3: Développement et mise en œuvre des plans d’action nationaux pour les transports, la santé et l’environnement (NTHEAPs)

Objectif: Soutenir le développement et la mise en œuvre des recommandations des plans d’action nationaux pour les transports, la santé et l’environnement dans les pays sélectionnés.

Mécanisme de mise en œuvre: Les plans d’action nationaux pour les transports, la santé et l’environnement et l’Académie du PPE-TSE.

Période d’exécution: 2014–...

Pays ou organisme(s) chef(s) de file: (à décider)

Description: Une assistance et un soutien techniques seront fournis aux pays intéressés en vue de l’élaboration et de la mise en œuvre des plans d’action nationaux sur les transports, la santé et l’environnement. Cette assistance technique peut se traduire par la facilitation des dialogues sur les politiques nationales, l’organisation d’ateliers de travail sous-régionaux pour partager les expériences entre les États membres, ainsi que par le développement d’un ensemble d’études de cas qui présenteraient les différentes expériences des pays engagés dans la mise en œuvre des plans d’action nationaux sur les transports, la santé et l’environnement.

Estimations initiales de coûts:

Assistance technique (experts, accueil d’évènements, etc.):

Contributions financières à la CEE-ONU et au Bureau régional pour l’Europe de l’OMS:

But prioritaire 3 du PPE-TSE

Réduire les émissions de gaz à effet de serre, la pollution atmosphérique et le bruit liés aux transports

Activité 3.1: La promotion de l’écoconduite par le PPE-TSE

Objectif: Développer une plateforme pour la coopération et l’établissement de recommandations et d’outils pour promouvoir la conduite écologique aux niveaux national et paneuropéen.

Mécanisme d’exécution: Les partenariats du PPE-TSE

Période d’exécution prévue: 2014–

Pays ou organisme(s) chef(s) de file: (à décider)

Description: Aujourd’hui bien établie, la conduite écologique est une façon de conduire des voitures privées, des camions, des bus, des tracteurs et des locomotives de manière intelligente et économe en carburant. Cette conduite tire le meilleur parti des technologies de pointe pour les véhicules, améliore la sécurité routière et pourrait considérablement

réduire les émissions de gaz à effets de serre et la pollution. La formation à la conduite écologique est déjà bien établie dans certains pays. Cependant, les connaissances et les bonnes pratiques concernant sa mise en pratique effective ne sont pas encore bien répandues au niveau paneuropéen. Cette activité rassemblera les pays qui sont intéressés par le partage d'expérience et l'échange de savoir-faire tant sur le plan conceptuel que pratique, et harmonisera les systèmes de certification et du matériel de formation. Des projets de jumelage entre les pays intéressés et les partenaires seront établis.

Estimations des ressources requises:

Assistance technique (experts, accueil d'évènements, etc.):

Contributions financières à la CEE-ONU et au Bureau régional pour l'Europe de l'OMS:

But prioritaire 4 du PPE-TSE

Favoriser des politiques et des mesures propices à des modes de transport sains et sûrs

Activité 4.1: Plan directeur paneuropéen pour le cyclisme

Objectif: Favoriser le cyclisme aux niveaux local, national et pan-européen et créer un forum destiné aux professionnels du cyclisme afin de développer davantage le Réseau du Cyclisme européen.

Mécanisme d'exécution: Les partenariats du PPE-TSE

Période d'exécution: 2014–

Pays ou organisme(s) chef(s) de file: (à décider)

Description: Il est crucial de rendre les transports plus durables et respectueux de la santé en promouvant des modes de transports plus écologiques et plus sûrs qui présentent un grand potentiel. De nos jours, prendre le vélo quotidiennement pour parcourir des petites distances est souvent considéré comme un acte qui relève de questions et de responsabilités locales et régionales. Les stratégies de promotion du cyclisme doivent cependant être élaborées au niveau pan-européen pour combler les lacunes existantes. En encourageant le cyclisme aux niveaux pan-européen, national, régional et local, les autorités responsables traitent conjointement des problèmes d'embouteillages, de pollution de l'air, du bruit, des accidents de la route, et du manque d'activité physique. Le projet va faciliter l'élaboration de stratégies en faveur du vélo et rapprocher les initiatives locales, nationales et pan-européennes.

Estimations initiales de coûts:

Assistance technique (experts, accueil d'évènements, etc.):

Contributions financières à la CEE-ONU et au Bureau régional pour l'Europe de l'OMS:

Activité 4.2: Harmonisation de la signalisation pour les piétons et les cyclistes

Objectif: Mettre en place une signalisation pour les cyclistes et les piétons harmonisée à l'échelle internationale.

Mécanisme d'exécution: L'académie du PPE-TSE

Période d'exécution: 2015-2016

Pays ou organisme(s) chef(s) de file: (à décider)

Description: Fondée sur l'étude du PPE-TSE sur la signalisation pour les cyclistes et les piétons, l'activité permettra de fournir des données scientifiques afin de mettre en place un ensemble cohérent et compréhensif de panneaux et signaux au niveau local. L'activité peut également s'intégrer au travail du Groupe de travail de la sécurité et de la circulation routière (WP.1) de la CEE-ONU prenant en compte les amendements qui pourraient être apportés à la Convention sur la signalisation routière (Vienne 1968) et/ou à l'Accord européen complétant cette convention.

Estimations initiales de coûts:

Assistance technique (experts, accueil d'évènements, etc.):

Contributions financières à la CEE-ONU et au Bureau régional pour l'Europe de l'OMS:

Activité 4.3: Outils d'évaluation économique de la santé pour la marche et le vélo (HEAT)

Objectif: Extension des fonctions des outils d'évaluation économique de la santé pour la marche et le vélo, en plus de l'évaluation économique du taux de mortalité.

Mécanisme d'exécution: Les partenariats du PPE-TSE

Période d'exécution: 2015–

Pays ou organisme(s) chef(s) de file: (à décider)

Description: HEAT est un outil en ligne pour évaluer la valeur de la réduction de la mortalité due au cyclisme et à la marche. Pour mettre en pratique les outils d'évaluation économique de la santé pour la marche et le vélo, les décideurs politiques ont besoin de données pour répondre à la question suivante: si X personnes font du vélo ou marchent une distance moyenne Y, quelle valeur économique représente la réduction du taux de mortalité sur la route ? Les HEAT permettent une prise de décisions basée sur des faits et peut faire partie d'analyses coûts-bénéfices de différents projets d'infrastructures ou des transports. Ces outils viennent compléter les outils d'analyses existants pour évaluer la valeur économique des actions prises dans le domaine des transports, par exemple les émissions ou les encombrements de la circulation, et se fondent sur les meilleures données possibles, avec des paramètres qui peuvent être adaptés à chaque situation. L'extension des outils d'évaluation économique de la santé pour la marche et le vélo qui a été proposée se traduit par un élargissement des fonctionnalités, en plus de l'évaluation économique du taux de mortalité. Cet élargissement comprend la possibilité de prendre en considération les effets de la pollution de l'air, les blessures dues aux accidents de la route et les retombées sur la santé (par exemple la réduction des risques de maladies cardio-vasculaires), reflétant les avancées des données scientifiques. Un livre de recommandation sera préparé à l'intention des experts et professionnels et portera sur les diverses approches d'évaluation économique des effets positifs du cyclisme et de la marche sur la santé.

Estimations initiales de coûts:

Assistance technique (experts, accueil d'évènements, etc.):

Contributions financières à la CEE-ONU et au Bureau régional pour l'Europe de l'OMS:

But prioritaire 5 du PPE-TSE

Articuler les politiques d'urbanisme et d'aménagement du territoire avec les objectifs en matière de transports, de santé et d'environnement

Activité 5.1: Elaboration de lignes directrices pour l'évaluation des impacts des projets et politiques de transports, d'urbanisme et d'aménagement du territoire sur la santé

Objectif: Fournir des orientations normatives fondées sur les meilleures données probantes possibles permettant d'évaluer l'impact sur la santé des politiques et projets relatifs aux transports, à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire, de manière intégrée et compréhensive.

Mécanisme d'exécution: (à décider)

Période d'exécution: 2015–

Pays ou organisme(s) chef(s) de file: (à décider)

Description: Cette activité exploitera les mécanismes établis par l'OMS pour la formulation de directives normatives sur la base d'éléments concrets. En premier lieu, il s'agira d'établir les questions centrales que les directives tenteront de soulever, un compte-rendu des données scientifiques probantes ainsi que la consultation d'experts indépendants dans l'établissement de telles recommandations. L'enjeu est d'élaborer des critères de qualité pour les initiatives et projets conformes aux objectifs prioritaires du PPE-TSE. Cela impliquerait la préparation d'une Check-list ou d'indicateurs montrant la corrélation entre les projets dans le secteur des transports et la vision du PPE-TSE est respectée.

Ce travail sera entièrement conforme aux cadres existants pour l'évaluation de l'impact sur la santé et l'environnement.

Estimations des coûts:

Assistance technique (experts, accueil d'évènements, etc.):

Contributions financières à la CEE-ONU et au Bureau régional pour l'Europe de l'OMS:
